



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 011-211101951-20240408-202024-DE



2024/035

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20/2024

**Date convocation** : 03.04.2024  
**Nombre de conseillers** : 11  
**En exercice** : 9

**Présents** : 6  
**Votants** : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

**Absent excusé** : Bernard VIÉ.

**Procurations** : Marie-France LOISEL à Anne-Laurence FRULLINI - Omar AÏT MOUH à Jean-Pierre PLANCADE.

**Secrétaire de séance** : Michel COURTESSOLE

### Objet : Attribution et versement des subventions aux associations.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2024 présentés par les associations.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

 FJEP Laurabuc	1 000,00 €
 Le souvenir Français	50,00 €
 Société de chasse Laurabuc	630,00 €
 Le comité des fêtes	3 500,00 €
 Soleil intérieur Alaya	100,00 €
 L'ARDA	100,00 €

Monsieur Cédric LEMOINE, se retire afin de ne pas prendre part à la décision d'attribution et de versement de la subvention à la société de chasse Laurabuc puisqu'il en est le trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer et de verser une subvention aux associations susdites pour une somme totale de 5 380,00 €, répartie comme indiqué ci-dessus,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024 de la commune de Laurabuc à l'article 65748,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Cédric LEMOINE.